



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

PWGSC/TPSGC Acquisitions
Sherwood Business Centre
161 St. Peters Road/
161, rue St. Peters
2nd Floor, Suite 204/
2ième étage, pièce 204
Charlottetown
Prince Edward Island
C1A 5P7
Bid Fax: (902) 566-7514

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Sherwood Business Centre
161 St. Peters Road/
2nd Floor, Suite 204
Charlottetown
Prince Ed
C1A 5P7

Title - Sujet Modernisation de l'édifice Daniel J Modernisation de l'édifice Daniel J. MacDonald (DJM) Charlottetown, Î.-P.-É	
Solicitation No. - N° de l'invitation ED001-212664/B	Amendment No. - N° modif. 015
Client Reference No. - N° de référence du client ED001-212664	Date 2022-07-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-SPWC-034-4575	
File No. - N° de dossier PWC-2-45003 (034)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2022-08-03 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stockman (PWC), Sonia	Buyer Id - Id de l'acheteur pwc034
Telephone No. - N° de téléphone (506) 961-7412 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 015

Cette modification est émise afin de:

Répondre aux questions suivantes :

Q142. Sur le plan E81-00, nous avons des câbles d'alimentation à enlever. Nous avons besoin du plan de démolition électrique de chaque étage pour estimer la longueur de chaque câble d'alimentation à enlever. Veuillez publier ces plans

R142. Se référer à la note 2 et aux plans de démolition architecturale et estimer la longueur des câbles d'alimentation.

Q143. Les devis 28 10 00, page 4, point 2.1.2, mentionne les dispositifs de détection de bris de verre intérieurs. Cependant, je ne vois aucune indication sur les plans d'étage pour ces dispositifs. Les détecteurs de bris de glace sont-ils requis pour cet appel d'offres ou sont-ils prévus pour une installation future ?

R143. Correct, il n'y a pas de détecteurs de verre intérieurs. Les devis sont générales et si ce n'est pas indiqué sur les plans, ce n'est pas requis.

Q144. Les réponses à la Q29 nous ont renvoyés à la colonne montante de l'éclairage, et non à la sécurité. Encore une fois, cela doit être identifié. De même, la colonne montante de sécurité sur E09-01 n'est pas vraiment claire. Suggèrent-ils que le D/C et le D/L sont ramenés aux panneaux de sécurité ? Sur le même dessin du rez-de-chaussée, que signifient le 4e (combiné de pompier peut-être) et le 5e symbole à droite ? Et sont-ils nécessaires pour les conduits et les fils ?

R144. Le dessin E03-02 référencé est le détail des exigences de montage des portes. D'après le plan E03-02, les conduits des dispositifs de quincaillerie de porte sont raccordés à un boîtier commun et sont ensuite raccordés aux panneaux de sécurité, et les caméras de télévision en circuit fermé sont raccordées séparément. Non, les contacts de porte ne sont pas reliés directement aux panneaux de sécurité, selon les détails, ils sont reliés à un JB commun et sont ensuite directement reliés aux panneaux de sécurité. Le symbole montrant un H encadré ne s'applique pas aux schémas.

Q145. Dessin de sécurité E50, la station de boutons-poussoirs est identifiée sur ces dessins. Que faut-il leur apporter ?

R145. Se reporter au détail 3 du dessin E03-02 pour les exigences relatives à l'aménagement des toilettes d'accès universel.

Q146. Ce projet nécessite-t-il une contribution des services publics ? Dans l'affirmative, pouvons-nous prévoir une allocation prédéterminée, car il est parfois difficile d'obtenir un devis forfaitaire de la compagnie d'électricité locale pendant la période de soumission ?

R146. Il n'est pas nécessaire que les soumissions comprennent les coûts des contributions aux immobilisations des services publics. Le gouvernement du Canada doit être facturé directement par le service public pour toute contribution aux immobilisations du service public.

Q147. Je n'ai pu trouver aucune information concernant la fourniture de carburant pour le groupe électrogène. La division 26 est-elle tenue de fournir du carburant pour le groupe électrogène (pour la mise en service ou pour le laisser complet à la fin du projet) ?

R147. Se référer à la section 26 32 13.01 des devis 3.2.3 Fournir le carburant nécessaire aux essais, et remplir les réservoirs après acceptation du groupe électrogène.

Q148. Dans les devis, il est indiqué que tous les raccords EMT doivent être de type à compression. Cela inclut-il horizontal et vertical ?

R148. Oui, cela s'applique à tous

Q149. Veuillez confirmer que la division 26 est responsable des chemins d'accès uniquement en ce qui concerne le câblage structuré. Tout le câblage structuré doit être installé par d'autres. (SSC)

R149. Correct, le câblage des communications est par les autres.

Q150. SUR LE DESSIN E30-01, NOUS VOYONS DEUX PANNEAUX D'ALARME INCENDIE MAIS SUR LE DESSIN E07-01, SEUL UN PANNEAU EST REPRÉSENTÉ DANS LE SCHÉMA, S'IL VOUS PLAÎT CLARIFIER.

R150. Le dessin E30-01 prévoit un espace pour une double armoire pour le panneau de commande du système d'alarme incendie.

Q151. Veuillez préciser où le détail 05, qui figure sur le dessin E03-04, est applicable.

R151. Le détail est un chemin offrant une protection incendie typique à travers les étages des salles de communication. Voir le diagramme de la colonne montante E08-01

Q152. Sur le dessin E03-03, il y a deux charges à connecter à partir du panneau DP-BAN2 : P-23A et P-23B. Cependant, ces charges ne sont pas présentes sur la ligne unique de la page E04-01. Veuillez confirmer que ces deux charges sont bien à raccorder.

R152. Oui, P-23A/B doit être connecté à DP-BAN2 comme indiqué sur le schéma d'implantation.

Q153. Référence à la couverture : Quelle est l'épaisseur requise de l'isolation XPS pour RT-1 ?

R153. L'épaisseur de l'isolation est indiquée pour le type de toit RT-1 sur le dessin A01-08 comme 2@76 pour une épaisseur totale de 152mm. Une isolation supplémentaire en pente est nécessaire pour former la pente du toit comme indiqué sur le dessin A15-00. L'élévation de l'égout du toit est indiquée sur ce dessin comme étant de 20,22 et le point haut du toit est indiqué à 20,32, le delta résultant étant de 100 mm.

Solicitation No. - N° de l'invitation
ED001-212664/B

Amd. No. - N° de la modif.
015

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwc034

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.056687.005

File No. - N° du dossier
PWC-2-45003

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q154. En raison de problèmes de chaîne d'approvisionnement, l'isolant conique spécifié n'est pas disponible. Peut-on le remplacer par du PolyISO conique ?

R154. Si le produit est compatible avec les matériaux adjacents et que sa performance est égale à celle du produit spécifié, il est acceptable en attendant une demande officielle de substitution de produit de la part de l'entrepreneur.

Q155. Pouvez-vous fournir un calendrier des fenêtres ainsi qu'une confirmation des toiles roulantes qui seront motorisés et de ceux qui seront à manœuvre manuelle?

R155. Les toiles roulantes sont mentionnés sur les plans de plafond réfléché et dans la liste des matériaux 01 61 10. Selon les plans de plafond réfléché, les seuls toiles roulantes motorisées sont situées au rez-de-chaussée dans la salle de travail 1-40.

Révision **Q47.**

Q47. Concernant la station de chargement des VE : Préciser si la Division 26- Électricité est responsable de l'approvisionnement de la station de recharge EV.

R47. Oui, une station de recharge de véhicules électriques à double port doit être fournie par la division 26. Se reporter au détail 08 du dessin E03-01 pour connaître les exigences relatives à la station de recharge pour véhicules électriques. Les trois autres emplacements ne sont qu'une ébauche pour des stations de recharge à double port future.

Toutes autres conditions ne changent pas